

## **Chambre d'inspection DN 600 en matière synthétique, pour réseau d'égout**

Suivant la norme NBN EN 13598-2

- Une attestation correspondante doit être présentée.
- Un calcul de flottaison doit également être présenté.

### **Description de la chambre d'inspection**

- Les chambres d'inspection se composent de deux éléments : une base et un tuyau de rehausse; tous deux fabriqués en polypropylène 'vierge'.
- Les éléments sont assemblés au moyen de joints d'étanchéité en EPDM suivant EN 681 et ISO/TR7620 disposant d'un design étudié pour éviter toute erreur de pose. L'emboîtement dans lequel sera inséré le joint doit avoir une longueur de minimum 200 mm dont 100 mm minimum au dessus du joint.
- Les éléments assemblés ont une rigidité annulaire  $\geq 2$  kN/m<sup>2</sup> en concordance avec la classe 2 de la norme (max. 6 m en profondeur avec 5 m de colonne d'eau).
- Les chambres d'inspection peuvent être utilisées dans toutes les circonstances de trafic (entre autre SLW60).
  
- Le tous sera proposer avec margelle béton et couvercle en fonte adapté.
- L'étanchéité entre la rehausse et la margelle béton doit être réalisée au moyen d'un joint EPDM profilé, placé dans la rainure appropriée de l'élément de rehausse. .

### **Éléments de la chambre d'inspection et options**

#### **1. Base à fond profilé en PP vierge**

- La base est pourvue d'un emboîtement (min. 200 mm de profondeur) pour l'insertion de la rehausse.
- La base dispose d'un fond profilé lisse dont la profondeur est au minimum équivalente au diamètre du tuyau qui y sera raccordé.
- Les emboîtements de tuyaux ( $\varnothing$  160 à 315 mm ) sont montés sur rotule de façons à permettre une déviation angulaires de 7.5° dans toutes les directions.
- La surface extérieure de la base est couverte d'ailettes de renfort qui offrent également une protection anti-flottaison.
- Les différentes bases standard offrent la possibilité de raccorder tout tuyau de 200 à 315 mm de diamètre entre 0 et 360°.
- Le fond de chambre dispose d'une base stable pour une plus grande facilité de placement.

## 2. Rehausse DN 600 en PP vierge

- La rehausse est munie, aux deux extrémités, d'une gorge pour le maintien du joint d'étanchéité. Lors de l'insertion de la rehausse dans la base, le joint se trouvera à une profondeur d'au moins 100 mm à l'intérieur de l'emboîtement.
- L'élément de rehausse dispose d'une structure annelée qui en accentue la résistance et l'ancrage dans le sol.
- La structure de la rehausse permet la reprise de tassements de terrain éventuels indépendamment de la base de la chambre.
- Le passage libre minimum sera de 600 mm sur toute la longueur de la rehausse.

### Options :

#### - Télescope

L'utilisation d'un télescope en prolongation de la rehausse, permet une mise à hauteur précise de la margelle et du couvercle lors de la finition et/ou lors de la rénovation ultérieure de la chaussée.

Le télescope servira également pour reprendre le tassement de la chaussée et éviter la formation de dos d'ânes

#### - Couvercle en fonte et margelle béton:

La chambre sera accompagnée d'une margelle en béton armé adaptée, pourvue de 4 'pas de visse' afin d'y fixer un couvercle articulé en fonte de classe D400 et disposant d'une certification COPRO. La rotule du couvercle s'ouvre jusqu'à 130° avec blocage à 90° en cas de fermeture accidentelle.

#### - Couvercle synthétique

Lorsque la chambre n'est pas (immédiatement) munie d'une margelle et d'un couvercle en fonte, il faut la refermer au moyen d'un couvercle synthétique avec joint d'étanchéité à insérer dans l'ouverture de la rehausse.

#### - Raccordement 'in situ'

Pour des raccordements de tuyaux Ø 125 ou 160 mm d'un niveau fil d'eau supérieur, on utilisera des pièces de piquage adaptées. Ces raccordements se font uniquement dans la rehausse (jamais dans la base) au moyen de pièces en provenance du fabricant de la chambre ou agréées par celui-ci.

Lors de l'utilisation d'un télescope, le piquage devra se faire à une distance minimale de 150 mm en dessous de celui-ci.